

rapport final d'opération

DIAGNOSTIC

THERMES DE CONSTANTIN

à Arles (Bouches-du-Rhône)

par Frédéric Raynaud

arrêté de prescription n° 2006/5514

dossier INRAP n°2006/286

code INSEE n° 13 004

avril 2007

institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap Méditerranée – 561, rue Etienne-Lenoir – Km Delta – 30900 Nîmes – Tél. : 04 90 66 36 04 07 – Fax : 04 90 66 36 29 13

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques*Direction scientifique*

F. Raynaud (Inrap, chargé d'opération, RO)

R. Boiron (Inrap, AST PACA)

B. Bizot (SRA, Conservateur du Patrimoine)

Intervenants techniques*Équipe de fouille*

F. Raynaud (Inrap, chargé d'opération)

A. Mezzoud (Inrap, assistant d'étude)

Infographie

X. Chadefaux (Inrap, assistant d'étude)

Topographie

C. Bioul (Inrap, assistante d'étude)

Mise en forme du RFO

Chadefaux (Inrap, assistant d'étude)

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie, DRAC de Provence-Alpes-Côte d'Azur

X. Delestre (Conservateur Régional), B. Bizot (Conservateur du Patrimoine)

Inrap Direction interrégionale Méditerranée

F. Souq (Directeur interrégional)

R. Boiron (Adjoint Scientifique et Technique PACA)

Ville d'Arles

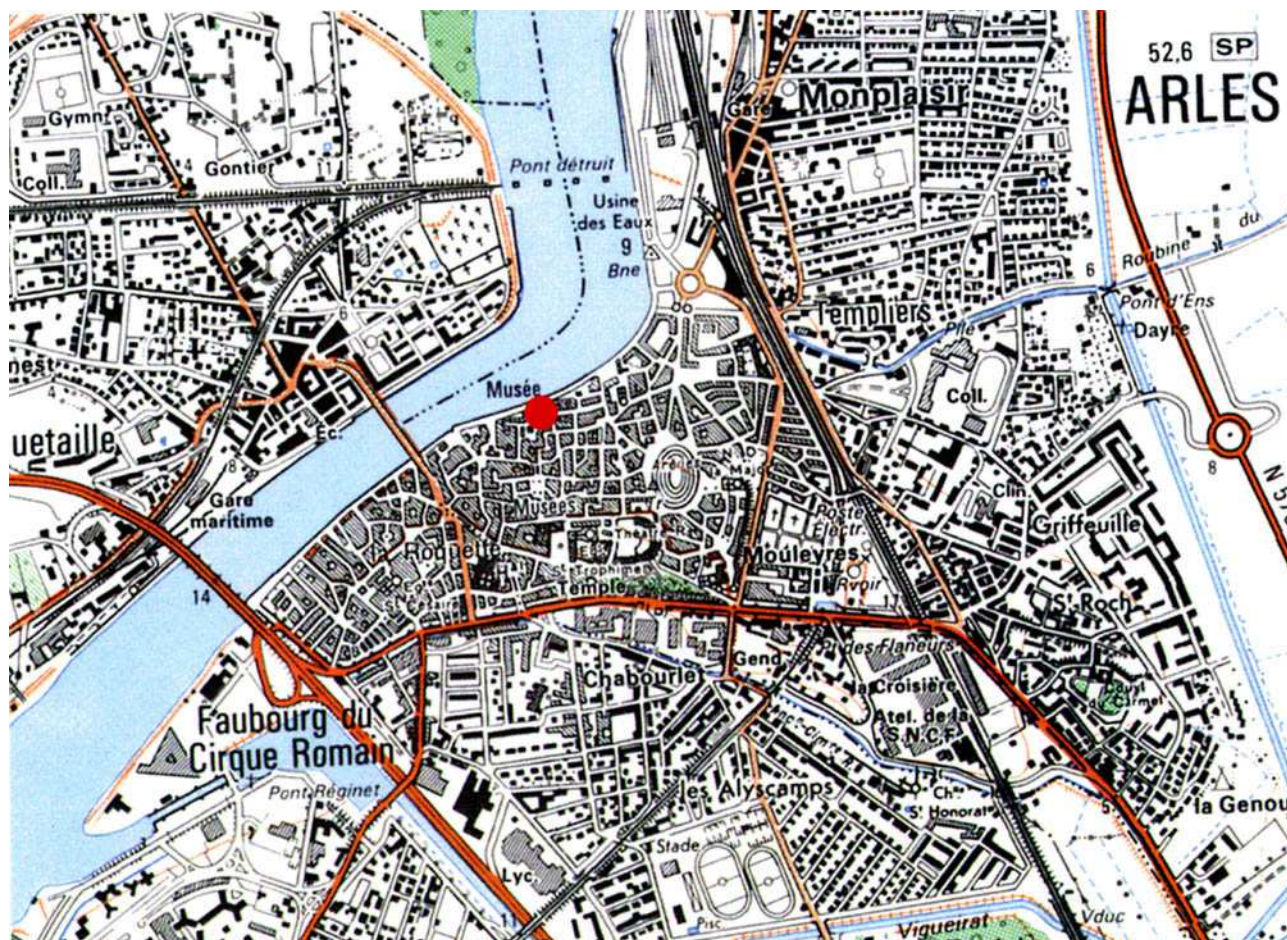


Figure 1 : localisation de l'intervention sur la carte IGN au 1/25 000, agrandie au 1/12500 (SCAN25® - ©IGN/PFAR CRIGE 2000).

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Département : Bouches-du-Rhône (13) ; **Commune** : Arles ; **Code INSEE** : 13 004

Localisation : Thermes de Constantin ; **Cadastre** : Section AD ; **Parcelles** : 125, 126 et 284

Coordonnées Lambert (centrales) : X : Y : Z : NGF

Propriétaire du terrain : Ville d'Arles

L'opération archéologique

N° de dossier Patriarche : 8077 ; **Nom donné à l'opération** : Thermes de Constantin
Arrêté de diagnostic n° : 2006/5514 (Patriarche n° 2006-465)
Arrêté de nomination n° : 2007/010 (Patriarche n° 2007-2)
Titulaire : Frédéric Raynaud ; **Organisme de rattachement** : Inrap Méditerranée
Raison de l'urgence : Aménagement d'un guichet d'accueil du public
Maître d'ouvrage des travaux : Ville d'Arles ; **Type d'intervention** : Diagnostic archéologique
Surface expertisée : 165 m² **Dates d'intervention** : 26/01 au 02/02/2007

Résultats

Mots-clés :

- Sur la chronologie :
- Sur la nature des vestiges immobiliers : remblais - sol et foyer - mur
- Sur la nature des vestiges mobiliers : céramiques antiques et modernes

Codification de la nature des vestiges et périodes :

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique :

Base Inrap - Bât. Le Mozart - 24, av. de la Grande Bégude - 13770 Venelles

Lieu de dépôt définitif :

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. Projet : 2006/286

1. IDENTIFICATION

SITE : Thermes de Constantin

COMMUNE : Arles

DÉPT. : 13

RÉF. CADASTRALES : Section AD parcelles 125,126 et 284

SURFACE À DIAGNOSTIQUER : 165 m²

TYPE D'OPÉRATION : urbain

Arrêté préfectoral n°06/8077

Date de réception prescription : 26 juillet 2006

Date du projet : 25 septembre 2006

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'emprise circonscrite comprend les fondations et sols d'immeubles modernes et médiévaux démolis il y a peu. La ville d'Arles a pour projet de réaliser à cet endroit un espace d'accueil du public et se doit également de conforter l'ensemble par des murs de soutènement. Les cotes de projet ont été estimées de telle manière que l'impact des travaux sur les vestiges antiques soit nul et qu'il demeure limité pour ce qui est des occupations postérieures. Il conviendra néanmoins de vérifier si, aux cotes indiquées sur le plan joint, les travaux de terrassements ne sont pas à même de porter atteinte à des vestiges. Pour ce faire, trois sondages seront réalisés aux points et cotes indiquées.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'aménageur se charge des préalables permettant l'accessibilité totale du terrain :

- réglementation des accès ;
- implantation de la zone à diagnostiquer ;
- neutralisation si nécessaire des éventuels réseaux.

4. MÉTHODES ET TECHNIQUES ENVISAGÉES

- ouverture de tranchées mécaniques de 2 mètres de largeur, ou de sondages en fonction des contraintes rencontrées à l'ouverture : 10 % (estimés) du terrain seront sondés ;
- les déblais seront entreposés sur place ;
- plan de localisation des sondages ;
- plan, zonage et coupes des structures s'il y a lieu ;
- enregistrement archéologique et photographique selon les normes habituelles ;

Dans le cas de découverte de sites, l'intervention aura pour objet de les caractériser : densité des structures, périodes chronologiques, état de conservation et épaisseur des dépôts archéologiques, des stériles, étendue spatiale des gisements.

L'équipe sera constituée de 2 personnes au moins durant l'intervention de terrain.

5. VOLUME DES MOYENS PRÉVUS

Terrain

Encadrement : 5 j Techniciens : 5 j Spécialistes : - j Moyens particuliers : -

Étude

Encadrement : 5 j Techniciens : - j Spécialistes : - j Moyens particuliers : -

Les moyens techniques (pelle mécanique, installations de chantier, préparation technique, intervention des topographes, DAO, PAO) ne sont pas détaillés ici car relevant des moyens habituels qui sont mis en œuvre sur les opérations.

6. DÉLAIS DE RÉALISATION

Durée terrain : 5 j

Durée étude : 5 j

Délai de rendu du rapport : 7 semaines à l'issue de la phase terrain

7. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas d'absence avérée (ou de conservation médiocre) de vestiges, après avis du S.R.A., les moyens de terrain et d'étude sont susceptibles d'être réduits.

Plan des zones à diagnostiquer joint

1. Présentation générale de l'opération

1.1. Cadre géographique et historique

Les thermes dits « de Constantin », édifice classé Monument Historique (liste de 1840), s'élèvent au nord de la cité antique, sur la rive gauche du Grand Rhône (fig.1). Présentant un plan asymétrique (fig.2), suivant un axe principal nord-sud, la construction se caractérise par son appareil alterné de maçonnerie de moellons de calcaire et d'assises de briques. Des sondages récents permettent de proposer une datation de sa construction de la fin du III^e au début du IV^e s. (Heijmans 2004, 158). La disposition architecturale présente au nord, une grande salle chauffée, de 20 m sur 12 m, correspondant au *caldarium* s'ouvrant au nord sur une grande abside voûtée en cul-de-four, dont le diamètre est 9,70 m, correspondant à un bassin chauffé.

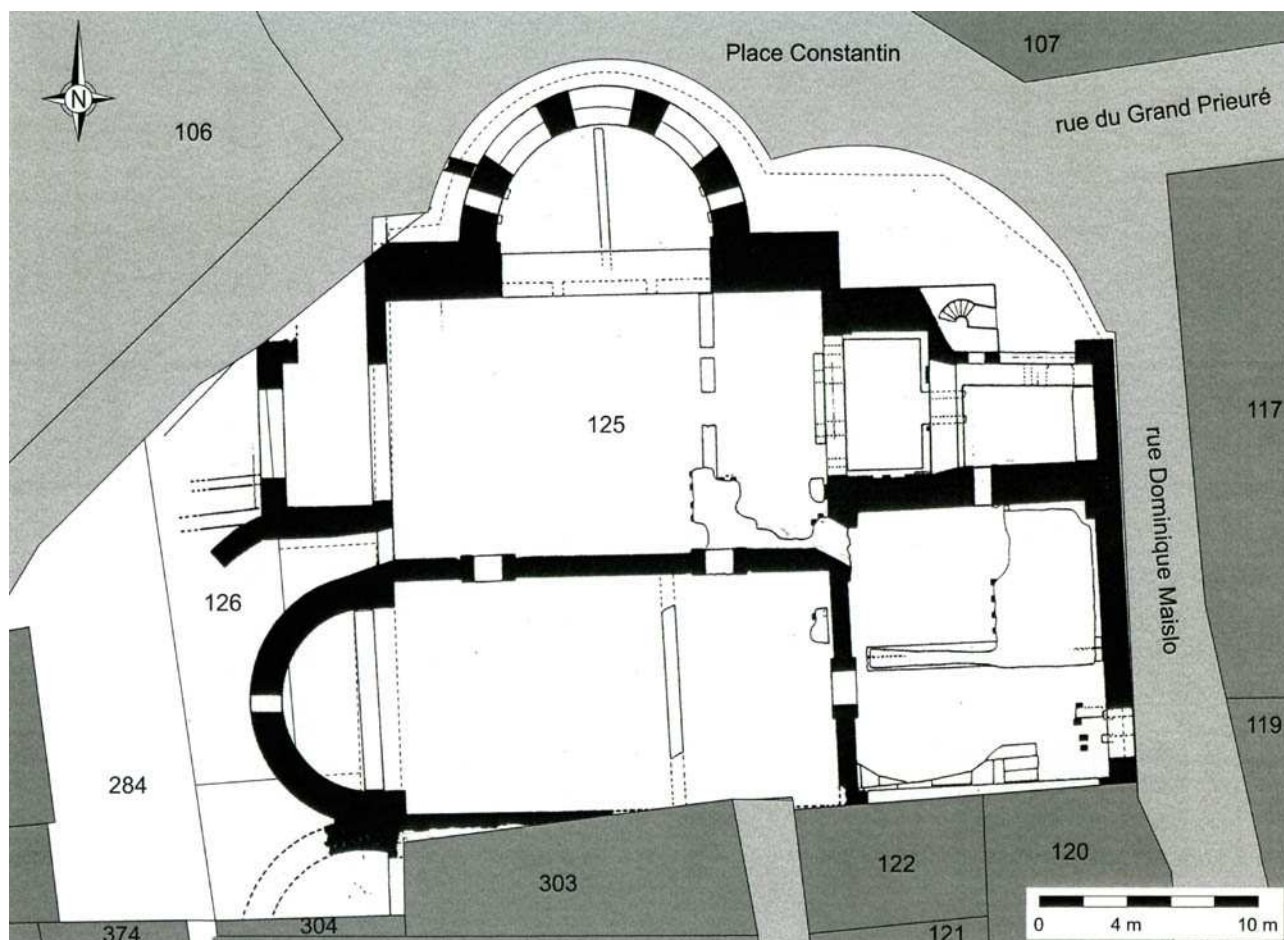


Figure 2 : Plan général des thermes sur le fond cadastral (DAO X. Chadeaux d'après M. Heijmans 2004, 145)

Chacun des côtés latéraux du *caldarium* présente une piscine latérale de plan rectangulaire, chauffée par hypocauste. Au centre, une salle de 20 m sur 10 m correspondant au *tepidarium* dont la salle de chauffe et le foyer ont été dégagés dans l'angle sud-ouest du *caldarium*. Cet espace s'ouvrait à l'ouest sur une piscine aménagée dans une exèdre de plan absidial, bordée par un couloir de service semi circulaire. Au sud, une grande salle rectangulaire de 26 m sur 11 m correspond au *frigidarium*, pourvu d'absides latérales aménagées en bassins froids (Heijmans 2004, 139-160). Les anciens thermes de Constantin sont mentionnés comme résidence comtale en 1165 sous l'appellation de Palais de la Trouille (Sintès 1990, 48), postérieurement, à partir du XV^e s., ils sont utilisés comme fourrière pour les animaux errants (Sintès 1990, 55 et 59).

À l'époque moderne des bâtiments d'habitations sont aménagés à l'intérieur des vestiges conservés (fig. 3).



Figure 3 : Détail du plan cadastral napoléonien

1.2. Historique des recherches et problématique de l'intervention

Les parcelles ont été acquises à partir de 1878, les premières phases de dégagement se sont déroulées de 1889 à 1903. Un premier compte rendu a été publié par A. Vérani en 1904. De nouveaux travaux de dégagement furent entrepris en 1912 par J. Formigé et une campagne de fouilles, dirigée par J.-M. Rouquette s'est déroulée en 1970. Un sondage réalisé durant l'hiver 1997-1998 (Heijmans, Piton 1998, 81) a permis le dégagement de l'abside occidentale du *tepidarium* a permis la datation de l'abandon de cette partie des thermes dans la seconde moitié du VI^e s. L'emprise de l'intervention correspond à l'emplacement d'immeubles modernes et médiévaux démolis récemment. L'intervention archéologique devait permettre d'en observer les fondations et sols. La ville d'Arles a pour projet de réaliser à cet endroit un espace d'accueil du public et doit conforter l'ensemble par des murs de soutènement. Les cotes du projet ont été estimées de manière que l'impact des travaux sur les vestiges antiques soit nul et qu'il demeure limité pour ce qui concerne les occupations postérieures. Il convient néanmoins de s'assurer que, aux cotes indiquées, les travaux de terrassement ne sont pas destructeurs de vestiges. La réalisation de ces sondages a été confiée à l'Inrap.

1.3. Moyens mis en œuvre

L'exploration du sous-sol a été effectuée au moyen de trois sondages dont l'implantation a été déterminée par les prescriptions du Service Régional de l'Archéologie. Les sondages ont été ouverts au moyen d'une mini-pelle équipée d'un godet de curage de 1 m de large. L'intervention s'est déroulée du 26 janvier au 02 février 2007 ; l'équipe archéologique a été constituée de Frédéric Raynaud (chargé d'opération et de recherche Inrap) et Abdelrhani Mezzoud (technicien Inrap).

Le relevé des sondages a été réalisé par Catherine Bioul (topographe Inrap). La mise en forme du rapport final d'opération a été effectuée par Xavier Chadeaux (DAO-PAO Inrap).

1. Démarche et choix de terrain

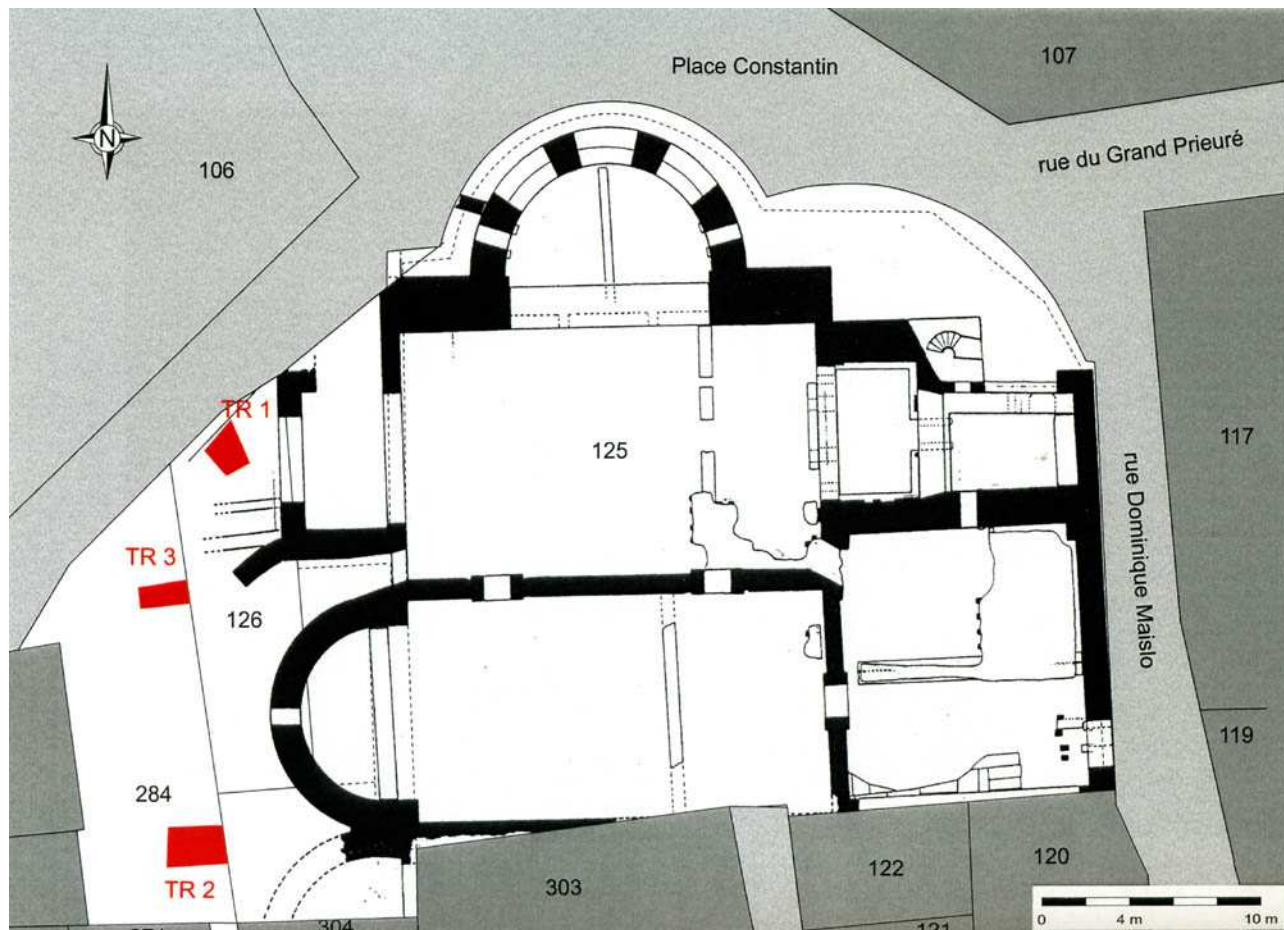


Figure 4 : Localisation des sondages archéologiques (Topo C. Bioul, DAO X. Chadeaux)

Trois sondages ont été ouverts aux emplacements préalablement établis (fig. 4). Le sondage 1 dans l'angle nord-est, en bordure du muret de clôture, était destiné à l'observation des fondations de cet aménagement récent. De plan trapézoïdal, conditionné par son environnement, il s'étend sur une longueur de 2 m et une largeur de 1,80 m au nord et 1,20 m au sud. Sa surface est de 2,59 m². Le sondage 2, au sud, et le sondage 3, au nord, ont été implantés à l'ouest, en bordure du mur arasé formant limite entre les parcelles AD 126 et AD 284. Le sondage 2 de 1,80 m de large et de 2,40 m de longueur maximale couvre une superficie de 4,15 m². Le sondage 3, au nord, large de 1 m s'étend sur une longueur de 1,70 m maximum et couvre une surface de 1,71 m². Leur profondeur a été limitée à l'apparition à 1 m, d'un niveau de sol archéologique pour le sondage 1, sur un niveau de remblai à 1,40 m pour le sondage 2 et à l'arase d'un mur à 1,23 m pour le sondage 3.

2. Observations archéologiques

2.1. Sondage 1

Localisé dans un espace situé à l'ouest de la piscine latérale occidentale du *caldarium* et au nord du couloir de service où est localisé le *praefurnium* de la piscine ouest du *tepidarium*, le sondage 1 a été ouvert jusqu'au niveau d'un sol (us 1003) aménagé sur une couche de terre limoneuse brune foncée, très chargée de cendres et de petits charbons de bois, de petits éclats de calcaire et petits fragments de tuiles, présentant un petit moellon calcaire, posé à plat (fig.5). Cette surface apparaît à 5,76 m NGF, soit un niveau proche du sol du couloir de service, au sud situé à 5,79 m NGF. En limite septentrionale du sondage, sur ce niveau de sol, est aménagé un foyer (us 1004) de plan quadrangulaire de 0,48 m de large sur 0,55 m de long dans le sens est-ouest (fig. 5). La sole est constituée d'une couche d'argile pure verdâtre dont la surface est rubéfiée. Elle est délimitée par une bordure de petites pierres et petits fragments de tuiles et associée au nord-est à deux fragments de calcaire. Sa surface, à 5,82 m NGF, est supérieure de 0,04 m à celui du sol environnant.



Figure 5 : Sondage 1 : niveau de sol et foyer (Cl. F. Raynaud)

Ce niveau d'occupation est recouvert (fig.6) par une couche de remblai (us 1002) de limon brun moyen, meuble, chargé de petites pierres, nodules de mortier chaux, fragments de tuiles et ayant livré quelques tessons de céramiques. Son épaisseur est comprise entre 0,90 m et 0,56 m du fait que sa surface, en pente, est comprise entre 6,67 m au nord-ouest et 6,32 m au sud-est. Des blocs de maçonnerie de petits moellons calcaire liés au mortier de chaux, inclus dans le remblai sont partiellement apparents en surface. Cette couche renfermait une douzaine de tessons de céramiques antiques : amphores et culinaires africaines ainsi qu'un important lot de céramiques médiévales de la fin du XIII^e s. - début du XIV^e s. mais la présence de tessons des XVII^e-XVIII^e s. indique une mise en place ou un remaniement de cette couche durant cette période. Un remblai (us 1001) de gravier recouvre le sommet des remblais et comble le sommet de la tranchée de fondation du muret de clôture nord (fig.7). Son épaisseur est comprise entre 0,02 m au sud et 0,10 m au nord.



Figure 7 : Sondage 1 : aspect avant l'intervention (Cl. F. Raynaud)



Figure 6 : Sondage 1 : remblai (Cl. F. Raynaud)

2.2. Sondage 2

Le sondage 2, ouvert au sud, en bordure d'un mur moderne arasé (fig.8), a été limité à une profondeur de 1,40 m. Un premier niveau de remblai (us 2003) de limon gris, chargé de petits éclats de calcaire et rares fragments de tuiles a été observé sur une profondeur de 0,50 m (fig.9). Sa surface horizontale est établie à 6,97 m NGF. Au sein de ce niveau, ont été recueillis douze tessons d'amphores africaines et neuf de céramiques communes grises (*ollae*) l'ensemble de ce lot remonte à l'Antiquité tardive (IV^es.). Cette couche a été excavée à l'est, par une tranchée (us 2006) étroite et dont la paroi occidentale verticale, au sein de laquelle a été construite la fondation du mur moderne. Le massif de fondation (us 2005) est constitué de maçonnerie de petits moellons de calcaire, disposés en assises irrégulières et a été observé sur 0,77 m de haut soit sept assises (fig. 10). Un petit ressaut de fondation, de 0,05 m de profondeur, situé à 7,23 m NGF soit 0,36 m au-dessus de la surface du remblai (us 2003) correspond certainement au niveau du sol du bâtiment détruit.

Au-dessus de ce massif de fondation s'élève le mur (us 2004), axé nord-ouest/sud-est, qui forme la limite de parcelle entre AD 126 à l'est et AD 284 à l'ouest. Dans l'emprise, ce mur, large de 0,50 m, est apparent sur 14m de long et conservé sur 0,55 m de haut. Il présente des assises irrégulières de 0,10 m de haut en moyenne, en maçonnerie de moellons de calcaire liés à joints gras au mortier de chaux. Ce mur correspond à un bâtiment apparemment d'époque moderne. En regard du sondage, un petit aménagement rectangulaire a été appuyé sur le parement oriental (fig.11). Long de 3 m dans le sens nord-sud et large de 1,40 m, bordé de murets de maçonnerie et pourvu d'un sol carrelé, cette structure très dégradée et reposant légèrement en surplomb sur des remblais meubles, risquant de s'effondrer n'a pas fait l'objet d'analyse, du fait de l'observation de sa postériorité au mur moderne. Sur le parement occidental du mur est appuyé une couche (us 2002) de remblai de limon brun, chargé de petits éclats de calcaire, ayant livré un fragment de marbre et deux tessons résiduels d'amphore, ainsi que quatre tessons d'un vase vernissé des XVII^e-XVIII^e s.



Figure 8 : Mur moderne us 2004 : partie arasée et élévation conservée au sud (Cl.F. Raynaud)

Cette couche accumulée sur une épaisseur de 0,83 m, correspond certainement au niveau de démolition du bâtiment (fig.9 et fig.12). Sa surface est comprise entre 7,80 à l'ouest et 7,73 m à l'est. Elle est surmontée par un apport (us 2001) de gravier sur une épaisseur 0,04 m et correspondant au sol actuel.

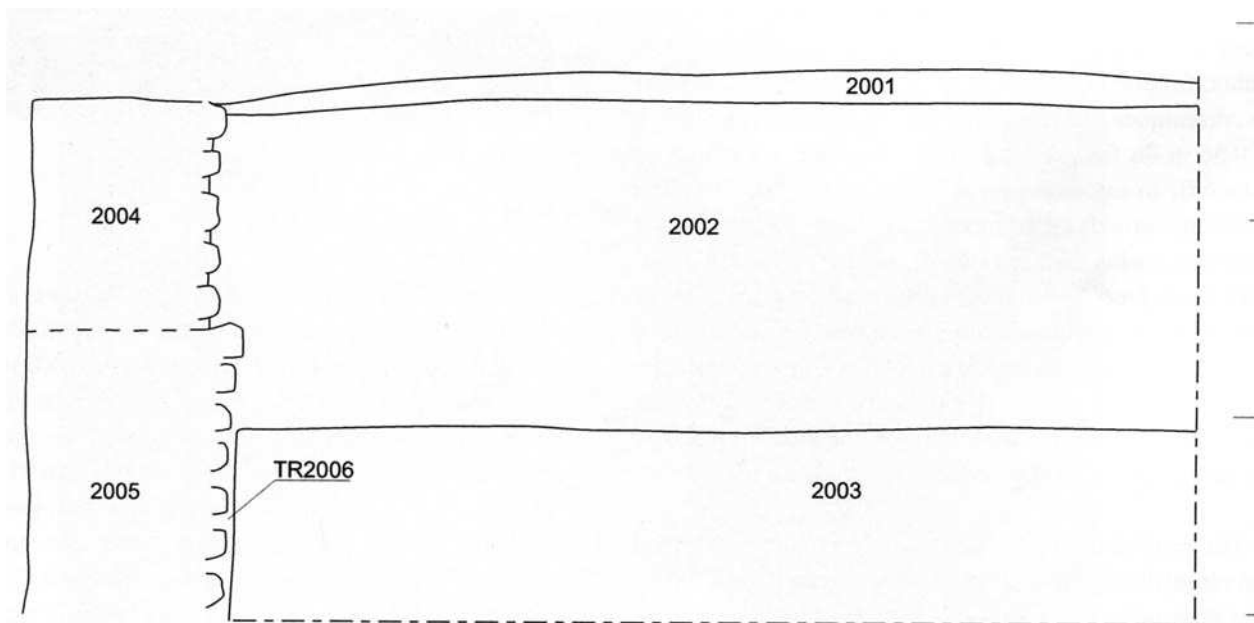


Figure 9 : Sondage 2 : coupe stratigraphique sud (réal. F. Raynaud, DAO X. Chadefaux)



Figure 10 : Sondage 2 : fondation et élévation du mur moderne us 2004 (Cl. F. Raynaud)



Figure 11 : Aménagement moderne appuyé sur le parement est du mur us 2004 (Cl. F. Raynaud)



Figure 12 : Sondage 2 coupe stratigraphique sud (Cl. F. Raynaud)

2.3. Sondage 3

Le sondage 3, ouvert au nord, en bordure du mur moderne arasé (us 2004), a été limité à une profondeur de 1,23 m jusqu'au niveau d'apparition de l'arase d'un mur (us 3005) axé est-ouest (fig. 13). Apparent sur une largeur de 0,30 m et observé sur 1,50m de long. Il est constitué d'une maçonnerie de moellons de calcaire, disposés en parement et liés au mortier de chaux. Son arase est apparente à 6,07 m NGF au sein d'une couche (us 3004) de remblai de limon gris foncé, chargé d'éclats de calcaire et de fragments de tuiles, observé sur 0,23 m d'épaisseur et dont la surface à située à 6,30 m NGF. Ce niveau a livré quatre tessons antiques résiduels et douze tessons de céramiques d'Uzège et un de vase à stocker dont la datation remonte au XIV^e s.



Figure 13 : Sondage 3 : arse du mur us 3005 (Cl. F. Raynaud)



Figure 14 : Sondage 3 : coupe stratigraphique sud (Cl. F. Raynaud)

Ce remblai est surmonté par une couche (us 3003) de mortier de chaux pulvérulent, accumulé sur une épaisseur de 0,05 m (fig.14) et contenant un tesson de jarron à glaçure verte des XVII^e-XVIII^e s. Au dessus de ce niveau, est accumulée une couche (us 3002) de remblai, de 0,75 m d'épaisseur. Elle est constituée de limon brun moyen, meuble, chargé de petits éclats de calcaire et de lentilles de mortier de chaux pulvérulent et renfermait outre un tesson de bassin des ateliers de Marseille du XIII^e s. trois fragments de vase à stocker des XVII^e et XVIII^e s. La surface de cette couche, comprise entre 7,13 m NGF à l'ouest et 7,05 m NGF à l'est, est recouverte par un apport (us 3001) de gravier, accumulé sur 0,20 m d'épaisseur correspondant au sol actuel.

3. Conclusion

Les deux sondages (sondage 2 et sondage 3) réalisés préalablement à l'aménagement du nouveau guichet d'entrée du site montrent une accumulation de remblais. Au sud, un premier niveau de remblai renfermait des céramiques de l'Antiquité tardive (IV^e s.) dont la surface est située à 6,97 m NGF soit 0,90 m sous le sol actuel. Ce niveau est peut-être contemporain ou légèrement postérieur à la période de fonctionnement des thermes. Au nord le niveau inférieur correspond plutôt à la période médiévale (XIV^e s.). Dans ces deux sondages, les niveaux investis au-dessus et dans le sondage nord-est sont datables de la période moderne. Le sondage 1 a révélé un niveau de sol et un foyer aménagé, enfouis à 1 m de profondeur et dont la datation n'est pas assurée mais qui pourraient être antérieurs à l'époque Moderne et éventuellement au Moyen Âge.

4. Eléments bibliographiques

Heijmans, Piton 1998: HEIJMANS (M.), PITON (J.) — Arles -Thermes de Constantin. *BSR PACA*, 1999, p. 81.

Heijmans 2004 : HEIJMANS (M.) — *Arles durant l'Antiquité tardive, de la Duplex Arelas à l'Urbs Genesii*. Rome : École Française de Rome, 2004, 446 p. (Collection de l'École Française de Rome, 324).

Sintès 1990 : SINTÈS (C.) dir. — *Arles*. Tours: Centre national d'archéologie urbaine, 1990, 140 p. (Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France)

Annexe 1 : Inventaire des unités stratigraphiques

Sondage 1

us 1001 : remblai de gravier recouvrant le sommet des remblais et comblant la tranchée de fondation du muret de clôture nord- épaisseur comprise entre 0,02 m et 0,10 m ; surface comprise entre 6,77 m NGF au N-O, 6,61 m NGF au S-O, 6,38 m NGF au N-E et 6,34 m NGF au S-E.

Sur us 1002

us 1002 : couche remblai de limon brun moyen chargé de petites pierres, nodules de mortier chaux, fragments de tuiles, des blocs de maçonnerie et tessons de céramiques ; épaisseur comprise entre 0,90 m et 0,56 m. Surface comprise entre 0,67 m au N-O et 6,32 m au S-E.

Sous us 1001 - sur us 1003 et us 1004

us 1003 : niveau de sol sur terre limoneuse brune foncée, chargée de cendres et de petits charbons de bois, de petits éclats de calcaire et petits fragments de tuiles, contenant un moellon calcaire posé à plat. Surface à 5,76 m NGF.

Sous us 1002 - équivalent à us 1004

us 1004 : foyer- sole en argile pure verte surface rubéfiée, de plan quadrangulaire de 0,48 m de large sur 0,55 m de long. La sole est délimitée par une bordure de petites pierres et petits fragments de tuiles et associée au nord-est à deux fragments de calcaire. Surface à 5,82 m NGF.

Sous us 1003-sur us 1003

Sondage 2

us 2001 : sol actuel de gravier contemporain, épaisseur 0,04 m. Surface comprise entre 7,85 m NGF à l'ouest et 7,76 m à l'est.

Sur us 2002 et us 2004

us 2002 : remblai de limon brun chargé de petits éclats de calcaire, épaisseur de 0,83 m. Surface comprise entre 7,80 m à l'ouest et 7,73 m à l'est.

Sous us 2001 - sur us 2003 et us 2004

us 2003 : remblai de limon gris chargé de petits éclats de calcaire et rares fragments de tuiles ; épaisseur observée sur 0,50 m d'épaisseur. Surface à 6,97 m NGF soit 0,36 m sous le ressaut de fondation us 2005.

Sous us 2006 et us 2002

us 2004 : mur en maçonnerie de moellons de calcaire, axé nord-ouest/sud-est formant limite de parcelle entre AD 126 à l'est et AD 284 à l'ouest, large de 0,50 m et observé sur 14 m de long, conservé sur 0,55 m de haut - assises irrégulières de 0,10 m de haut en moyenne, liées à joints gras au mortier de chaux - époque moderne.

Sous us 2002 - sur us 2005

us 2005 : massif de fondation du mur us 2004 - maçonnerie de petits moellons de calcaire disposés en assises irrégulières observé sur 0,77 m de haut (sept assises) -petit ressaut de fondation de 0,05 m de profondeur situé à 7,23 m NGF.

Sous us 2004 et us 2002 - sur us 2006

us 2006 : tranchée étroite excavée dans le remblai us 2003 pour l'aménagement de la fondation us 2005, observée sur 0,50 m de haut.

Sous us 2005 - sur us 2003

Sondage 3

us 3001 : sol actuel de gravier, épaisseur de 0,20 m. Surface comprise entre 7,33 m NGF à l'ouest et 7,25 m NGF à l'est.

us 3002 : remblai limon brun moyen, chargé de petits éclats calcaire et lentilles de mortier de chaux ; épaisseur de 0,75 m. Surface comprise entre 7,13 m NGF et 7,05 m NGF.

Sous us 3001 - sur us 3003 et us 2004 - équivalent à us 2002

us 3003 : couche de mortier de chaux épaisseur de 0,05 m
Surface à 6,35 m NGF soit 0,8 ressaut de fondation us 2005.
m sous le niveau de

us 3004 : remblai de limon gris foncé chargé d'éclats de calcaire et de fragments de tuiles, observé sur 0,23 m d'épaisseur. Surface à 6,30 m NGF

sous us 3003 et us 2006 -sur us 3005

us 3005 : mur en maçonnerie de moellons de calcaire liés au mortier de chaux, axé est-ouest. Largeur observée sur 0,30 m de large et 1,50 m de long, arase apparente à 6,07 m NGF
sous us 3004

Annexe 3 : Inventaire des photographies

IMG 1186 : sondage 2 - coupe stratigraphique sud	IMG 1207 : sondage 3 -
IMG 1187 : sondage 2 - coupe stratigraphique sud	IMG 1208 : sondage 3 -
IMG 1188 : sondage 2 - détail remblais us 2003 et us 2002	IMG 1209 : sondage 3 -
IMG 1189 : sondage 2 - mur est et coupe sud	IMG 1210 : vestiges de
IMG 1190 : sondage 2 - vue d'ensemble depuis l'ouest	IMG 2059 : localisation
IMG 1191 : sondage 2 - coupe stratigraphique nord	IMG 2060 : localisation
IMG 1192 : sondage 2 - coupe stratigraphique nord	IMG 2061 : sondage 1 -
IMG 1193 : sondage 2 - coupe stratigraphique nord	IMG 2062 : localisation
IMG 1194 : sondage 2 - arrêt de fouille sur us 2003	IMG 2063 : localisation
IMG 1195 : sondage 2 - coupe stratigraphique sud	IMG 2064 : localisation
IMG 1196 : sondage 2 - vue d'ensemble depuis le nord	IMG 2065 : localisation
IMG 1197 : sondage 2 - mur est et coupe sud	IMG 2066 : sondage 1 -
IMG 1198 : sondage 2 - élévation du mur 2004	IMG 2067 : sondage 1 -
IMG 1199 : sondage 2 - élévation du mur 2004	IMG 2068 : sondage 1 -
IMG 1200 : maçonnerie appuyée à l'est du mur 2004	IMG 2069 : sondage 1 -
IMG 1201 : sondage 3 - arase du mur 3005 et remblai us 3004	IMG 2070 : sondage 1 -
IMG 1202 : sondage 3 - élévation du mur 2004	IMG 2072 : sondage 1 -
IMG 1203 : sondage 3 - arase du mur 3005 et remblai us 3004	IMG 2073 : sondage 1 -
IMG 1204 : sondage 3 - arase du mur 3005 et remblai us 3004	IMG 2074 : sondage 1 -
IMG 1205 : sondage 3 - arase du mur 3005 et remblai us 3004	IMG 2075 : sondage 1 -
IMG 1206 : sondage 3 - vue d'ensemble depuis l'ouest	IMG 2076 : sondage 1 -

Annexe 2 : Inventaire du mobilier archéologique

Sondage 1

us 1002 : datation XVII^e-XVIII^e s. avec important mobilier médiéval (fin XIII^e-début XIV^e s.)

Plinthe de marbre

12 céramiques antiques (fragments d'amphores et culinaires africaines) résiduelles 1 fragment de jarre vernissée vert

1 fragment de vase à liquide à vernis brun

3 fragments de plat, couverte couleur céladon (Afrique du nord ?)

13 fragments de céramique culinaire de l'Uzège, marmite et vase à liquide

6 fragments de faïence à décor vert&brun, production régionale (plat à feston, cruche et plat tronconique

2 fragments de faïence à décor vert & brun, catalane (plat)

4 fragments de céramique commune grise (pégau)

Sondage 2

us 2003 : Antiquité tardive (IV^e s.) 12 fragments d'amphore africaine 9 fragments de céramique commune grise (ollae)

us 2002 (XVII^e-XVIII^e s.)

Fragment de marbre

4 fragments de vase à stocker vernissé

2 fragments d'amphore résiduels

Sondage 3

us 3002(XVII^e-XVIII^e s.)

3 fragments de vase à stocker, moderne

1 fragment de bassin, atelier de Marseille (finXIII^e s.)

us 3003 (XVII^e-XVIII^e s.)

1 fragment de jarron à glaçure verte, moderne

us 3004 (XIV^e s.)

12 fragments de céramiques d'Uzège

1 fragment de vase à stocker

4 tessons de céramiques antiques résiduelles

Reproduction autorisée avec la mention "Site patrimoine de la ville d'Arles - www.patrimoine.ville-arles.fr ainsi que le nom du ou des auteurs

Direction du Patrimoine - Hôtel de ville - BP 90196 - 13637 Arles Cedex
Tél. 33 (0)4 90 49 38 20 Fax. 33 (0)4 90 49 35 30 Email : patrimoine@ville-arles.fr